



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mai 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mai 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Juin 2000

**Acquisition RITA avenue de Sevreau à NIORT (Section Y n° 1346 et  
1347)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

**Excusés :**

*Adjoints :*

M. Jean-Claude ALAZARD

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200274

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Acquisition RITA avenue de Sevreau à NIORT (Section Y n°  
1346 et 1347)**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

En bordure immédiate de l'Avenue de Sevreau se trouve la propriété bâtie de M. et Mme RITA édifée en 1971 (section Y n ° 1346 et 1347 pour 51 a).

Ces derniers, pour des raisons personnelles ont recherché une propriété plus petite, et sont d'accord pour vendre à la Ville leur bien actuel. Il paraît nécessaire de saisir cette opportunité en raison des nuisances subies par la maison et dues au trafic important supporté aujourd'hui par l'Avenue de Sevreau, de la proximité de la future station d'épuration, de la zone naturelle dans laquelle elle se trouve implantée, de futures voies de liaison (La Rochelle/Wellingborough). Ce bien pourrait, après aménagements, être utilisé comme base technique par les Services Techniques de la Ville ou de la Communauté d'Agglomération.

Le prix d'acquisition est de 850.000 F (conforme à l'avis du Domaine)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- acquérir l'immeuble désigné ci-dessus au prix de 850.000 F, libre de toute occupation, immeuble qui a fait l'objet d'un compromis de vente ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de NIORT.

La dépense sera imputée au chapitre 908-241-2138 (bâtiment) 2115 (terrain) du Budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)